



(18/7/16) Le dernier rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) publié le 18 juillet 2016, intitulé "Effets des radiofréquences électromagnétiques (RF-EMF) sur la santé humaine", conclut que les radiofréquences

Nous n'interdisons pas à nos lecteurs raisonnables de penser

1) que ces effets concernent également les adultes et tous les êtres vivants (*) ;

2) que ces effets sont dûs à un dysfonctionnement du cerveau par des rayonnements gsm wi-fi auxquels nous sommes désormais presque tous exposés en permanence, et que puisque dysfonctionnement du cerveau il y a, cette exposition forcée pourrait tout à fait expliquer la vague de dérangements mentaux que nous subissons actuellement, et dont le nombre de victimes prend des proportions monstrueuses. (**)

Et aussi l'incroyable suite d'accidents dûs à la distraction : "l'Agence conclut à un effet possible de l'exposition aux radiofréquences sur le bien-être des enfants et leurs fonctions cognitives (mémoire, fonctions exécutives, **attention**)" (***)

Nos bons gouvernants attendent-ils un cataclysme nucléaire (volontaire ou involontaire) pour prendre des mesures ? L'ANSES leur demande de revoir les normes d'émission afin de mieux protéger la population !

Le rapport mentionne d'autres effets graves sur le bien-être et la santé, même si pour ces autres effets, l'ANSES s'empresse frileusement d'ajouter que "*les données actuelles ne permettent pas de conclure à l'existence ou non d'un effet des radiofréquences chez l'enfant sur :*

- le comportement ;
- les fonctions auditives ;
- les effets tératogènes et le développement ;
- le système reproducteur mâle et femelle ;
- les effets cancérogènes ;
- le système immunitaire ;
- la toxicité systémique."

Une absence de preuve d'innocuité qui devrait pousser les responsables politiques à appliquer le principe de précaution !

En particulier, des effets sur le sommeil sont relevés par l'ANSES (ils l'étaient d'ailleurs déjà dans leur précédent rapport de 2013). Or les études scientifiques montrant une relation entre mauvais sommeil et problèmes de santé physiques et mentaux sont légion et continuent d'affluer. Même si pour les auteurs du rapport 2016, "*les effets observés sur le bien-être pourraient toutefois davantage être liés à l'usage des téléphones mobiles plutôt qu'aux radiofréquences qu'ils émettent*", ce jargon d'experts pris entre deux feux doit également conduire les autorités au principe de précaution.

<https://www.anses.fr/fr/content/exposition-des-enfants-aux-radiofr%C3%A9quences-pour-un-usage-mod%C3%A9r%C3%A9-et-encadr%C3%A9-des-technologies> http://www.next-up.org/pdf/ANSES_Rapport_06_2016.pdf

voir page 11/298 : "fonctions cognitives : les résultats montrant des effets aigus se basent sur des études expérimentales dont la méthodologie est bien maîtrisée"

<http://www.franceinfo.fr/vie-quotidienne/sante/article/les-portables-et-les-tablettes-pour-les-jeunes-de-13-ans-attention-danger-804045>

(*) 2 études qui ont conduit à cette conclusion ont été menées en Belgique (2007) et en Suède (2008) sur des adolescents de 13 à 19 ans voir page 182

(**) dépression du conducteur de car de Sierre, du copilote de l'avion Germanwings, du tueur de Nice,

[ville ultraconnectée](#)

...

(***) accidents ferrovières de Buizingen, St-jacques de Compostelle (conducteur au gsm), et récemment à St-Georges sur Meuse, en Allemagne, en Italie; on constate

[plus d'accidents ferrovières depuis l'an 2000](#)